



# Déclaration matériaux et environnement

<b>Produit</b>	Type	EY-RU341F001 ... EY-RU346F001
	Désignation	Unité de commande
	Assortiment	EY-modulo 5
<b>Fabrication du produit</b>	Consommation énergétique annuelle habituelle	0,9 kWh
	Conformité CE	PDS 94.040
	Maintenance, entretien	PDS 94.040 (sans maintenance)
	Profit pour l'environnement	voir dernière page
<b>Risques pour l'environnement en cas de dommage</b>	Selon protection incendie	EN 60695-10-2, EN 60695-10-2
	Charge calorifique <sup>(1)</sup>	1,3 MJ
	Part teneur halogène (provoque développement de fumée corrosive)	aucune
	Liquides polluants l'eau	aucun
	Substance explosive	aucune
<b>Emballage*</b>	Carton PAP 21	11 g
	Papier PAP 20	5 g

<sup>(1)</sup> Voir **Remarques** sur la dernière page

\*Directive 94/62/CE et documents annexes, décision 97/129/CE

<b>Matériaux</b>	<b>Poids total du produit <sup>(2)</sup></b>	<b>47,6 ... 48,1 g</b>	<b>Feuille données sécurité</b>	<b>Code déchet CE **</b>
<b>Plastique</b>				
PBT		<b>1,4 g</b>	Oui	20 01 39
PC		<b>14,8 g</b>	Oui	20 01 39
PC+ABS		<b>9,9 g</b>	Oui	20 01 39
PP		<b>0,5 ... 1,0 g</b>	Oui	20 01 39
<b>Métal</b>				
Acier, alliages divers		<b>2,6 g</b>	Inutile	20 01 40
<b>Circuit imprimé</b>				
Circuits imprimés équipés, soudure sans plomb		<b>18,4 g</b>	Inutile	20 01 36
<b>Divers</b>				

---

**Composants spéciaux**

Aucun

---

**Remarque**

Teneur en silicone: toutes les pièces utilisées sont exemptes de silicone.

---

<sup>(2)</sup> Voir **Remarques** sur la dernière page

**\*\*Directive 75/442/CEE et documents annexes, décision 2001/118/CE**

## Elimination des déchets



### Produit:

L'appareil permet d'être éliminé en tant que déchet d'équipements électriques ou électroniques (casse électrique / électronique) et ne doit pas être éliminé en tant qu'ordure ménagère. Ceci concerne en particulier les circuits imprimés équipés.

En référence à la Directive RoHS 2002/95/CE, la Fr. Sauter SA applique un processus de fabrication à brasage sans plomb depuis le 1er juillet 2006.

Un traitement particulier des composants spéciaux est impératif selon la loi ou pour des raisons écologiques.

### Emballage:

Recyclable

**La législation locale en cours est à respecter.**

### Remarque particulière:

aucune

## Remarques

### (1) selon type de charge calorifique:

aucune

### (2) selon type de poids:

aucun

## Profit pour l'environnement

- Séparation des matériaux selon les catégories de recyclage

### **Exclusion de responsabilité: Cette déclaration sert exclusivement à titre d'information.**

Des écarts peuvent survenir le cas échéant sans préavis par rapport aux informations contenues.

Fr. Sauter SA décline toute responsabilité sur les conséquences pouvant survenir en raison des informations ci-dessus.

D'autres informations concernant l'environnement et l'élimination des déchets sont diffusées spécialement par les représentations locales Sauter.